



Géo IDE carto

Présentation de l'outil

Direction départementale des territoires de la Creuse
Servitudes, contraintes et documents d'urbanisme

**Volet
Mise
en forme**

**Volet
Carte**

RGF93/Lambert 93 Position : 653241.54, 6552762.96

Volet Mise en forme

Carte de situation globale :

Le rectangle rouge représente la zone que vous êtes en train de visualiser. Sa taille diminue quand vous zoomez.

Situation



Carte de localisation :

Le contenu de ce cadre permet, grâce à vos choix dans les listes, de vous positionner rapidement à l'endroit recherché (région, département, commune, section...)

Localisation parcellaire

LIMOUSIN

CREUSE

Choisissez une commune

Localiser

Gestion des couches :


Ensemble des couches disponibles dans la carte.


Cet onglet permet d'afficher ou non des couches, de les rendre transparentes...

La couche ou le groupe de couches sont actifs

La couche ou le groupe de couches ne sont pas actifs

 La couche est visible

 L'échelle courante de la carte ne permet pas d'afficher la couche (il faut zoomer)

 La couche est masquée

Légende

Contenu de la carte

Documents d'urbanisme

PLU et POS

Cartes communales

Règles d'urbanisme

Loi montagne

Loi littoral

Servitudes

Type AC

Type I

Types EL

Types PM

Type T

Types PT

Contraintes

Limites administratives

Fonds cartographiques IGN

Volet Carte

Les outils de la barre d'outils :



Déplacement



Retour à la vue initiale



Zoom avant, zoom arrière



Vue suivante, vue précédente



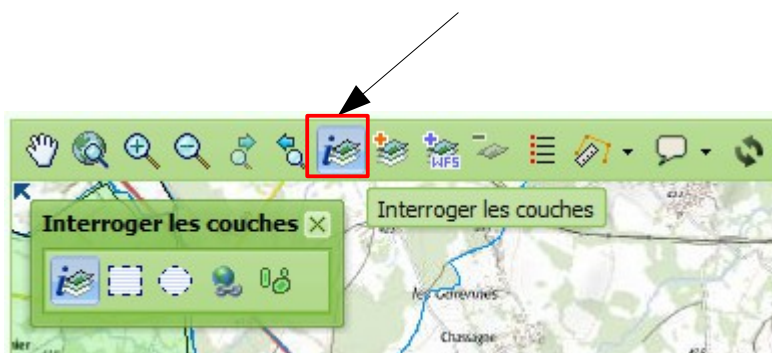
Interrogation des couches



Calcul de distance ou de surface

L'interrogation des couches :

Activer l'outil « interroger les couches »,
choisir le mode de sélection des objets
(ponctuel, rectangulaire, circulaire...)
Cliquer sur la carte au niveau de la zone
souhaitée



Une nouvelle fenêtre s'ouvre donnant accès aux informations relatives aux différentes couches interrogées.

Si des documents sont associés à ces couches, ils sont téléchargeables.

Les données relatives à chaque couche sont imprimables ou exportables sous forme d'un tableau.

	LIBELLE	LIBELONG	TYPEZONE	Règlement	Rapport
1	N	Zone naturelle	N		

Export

Cette carte met à votre disposition :

- les servitudes d'utilité publique dont les services de la DDT ont connaissance,
- certaines contraintes pouvant affecter les projets de construction (par exemple : zones d'archéologie préventive, anciens sites d'extraction d'uranium..),
- si votre commune est dotée d'un document d'urbanisme opposable : le zonage de celui-ci.

Dans un souci de lisibilité, toutes les couches contenues dans la carte ne sont pas affichées dès l'ouverture :

Les fonds cartographiques s'affichent en fonction de l'échelle (zoom) à laquelle vous travaillez.

S'affichent par défaut à partir d'une échelle de 1/50 000 :

- Les couches concernant les **documents d'urbanismes** : *PLU, POS, cartes communales.*
- Les couches concernant les **règles d'urbanisme** : *communes classées en loi montagne et/ ou loi littoral.*

Ne sont pas affichées par défaut (*et doivent être activées pour être visibles et interrogeables.*) :

- L'ensemble des servitudes : cf tableau ci-dessous
- Les contraintes : périmètres d'archéologie préventive, permis d'aménager, zones de sismicité, zonages nature et biodiversité...

A	A1 – Forêts soumises	Office National des Forêts
AC	AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Creuse
	AC2 - Servitudes de protection des sites	
	AC3 - Servitudes concernant les réserves naturelles	Conseil Régional Limousin
	AC4 - Zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAUP)	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Creuse
EL	EL7 - Alignements sur Voie nationale, départementale ou communale	Direction interdépartementale des routes du Centre-Ouest, Conseil Départemental
	EL11 : Interdiction d'accès aux Voies express et déviations d'agglomération	DIRCO
I	I4 - ligne aérienne d'électricité	ERDF
PM	PM1 - Plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	DDT 23
	PM2 – Installations classées	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du Logement du Limousin
	Plan de prévention des risques miniers	DDT 23
T	T1 – Voies ferrées	RFF
	T5 – Aéronautique de dégagement	Direction Générale de l'Aviation Civile
	T8 - Centre de réception ou d'émission	
PT	PT1 - transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques.	Télédiffusion de France, Orange, Défense, Intérieur, Marine...
	PT2 - transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état	